



Moulins, le 25/03/16

COMMUNIQUE DE PRESSE

Direction départementale des territoires

Réunions d'information sur la PAC

La déclaration des demandes d'aides pour la politique publique commune (PAC) sera possible à partir de début avril jusqu'au 17 mai 2016 sur le site : www.telepac.agriculture.gouv.fr

Afin d'accompagner les agriculteurs dans la télédéclaration, la direction départementale des territoires organise cinq réunions publiques d'information sur la PAC, à l'attention des agriculteurs :

- mardi 5 avril au Théâtre André Messager, Esplanade du Casino à Nérès-les-Bains,
- jeudi 7 avril salle des fêtes, Place du 8 mai 1945 à Cérilly,
- lundi 11 avril Espace culturel Fernand Raynaud, Place de la Libération à Saint Germain-des-Fossés,
- mardi 12 avril à l'amphithéâtre du lycée agricole de Neuvy,
- jeudi 14 avril salle Laurent Grillet, Route de Vichy à Dompierre sur Besbre.

Ces réunions auront lieu à partir de 19 heures.

Contact presse

Préfecture de l'Allier – Communication interministérielle

Christine de Rodellec

04.70.48.30.36

communication@allier.gouv.fr

2, rue Michel de l'Hospital- 03016 Moulins Cedex

www.allier.gouv.fr  

L'accueil général de la préfecture est ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 17h30